

## CADRAGE DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL N°1

### Rapport de stage – Semestre 1 – 2023-2024

Ce document s'adresse aux étudiant·e·s de Master 1 MEEF 1<sup>er</sup> degré de l'INSPÉ de La Réunion. Il se réfère **au stage massé n°1 uniquement**. Le cadrage de l'évaluation du stage massé n°2 sera communiqué ultérieurement.

Ce document ainsi que toutes les informations afférentes aux questions de stage sont accessibles sur le site de l'INSPÉ de La Réunion, rubrique « stages ».

<https://inspe.univ-reunion.fr/stages/stages-1er-degre/>

Stage massé n° 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Semaine 1 : du 9 au 13 octobre 2023</li> <li>• Semaine 2 : du 30 octobre au 3 novembre 2023</li> <li>• Semaine 3 : du 6 au 10 novembre 2023</li> </ul>
Évaluation de l'UE Pratique professionnelle	<p><b>Rapport de stage (S1) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à transmettre au/à la référent·e INSPÉ <u>par mail</u> (format PDF)</li> <li>• au plus tard le vendredi 24 novembre 2023</li> </ul>

## I- RAPPEL

Dans le cadre de leur formation professionnalisante, les étudiant·e·s inscrit·e·s en M1 MEEF PE à l'INSPÉ de La Réunion bénéficient de deux périodes de 3 semaines de stage massé, comme précisé dans le protocole de stage afférent<sup>1</sup>. Ces deux périodes de stage font l'objet d'une évaluation aux semestres 1 et 2 au sein de l'UE « Pratique professionnelle ». Les stages sont préparés et exploités dans le cadre d'autres unités d'enseignement.

Le **premier stage massé de trois semaines** (semestre 1) se déroule sur un type de support élémentaire ou maternelle. Chaque étudiant·e de M1 est accueilli·e par un·e MAT (Maître·sse d'accueil temporaire), enseignant·e titulaire de la classe.

## II- MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le développement professionnel de l'étudiant·e sera évalué au travers d'un rapport de stage. Cet écrit devra être transmis au/à la référent·e INSPÉ<sup>2</sup>, **par mail uniquement** (au format PDF), avant la date limite : **vendredi 24 novembre 2023**.

Le/la référent·e INSPÉ attribuera une note sur 20 en prenant appui sur une grille d'évaluation commune (cf. section V).

Les MAT ne participent pas à l'évaluation du rapport de stage. Cependant, par respect pour le/la MAT qui l'a accueilli·e, l'étudiant·e prendra soin de lui transmettre également son écrit.

<sup>1</sup> Protocole - Stage d'observation et de pratique accompagnée – Master 1 MEEF 1<sup>er</sup> degré 2023-2024

<sup>2</sup> Les appariements « étudiant·e / référent·e » seront communiqués aux étudiants courant octobre 2023.

**Les objectifs poursuivis sont les suivants :**

- développer ses connaissances relatives aux disciplines enseignées à l'école, à la didactique de ces disciplines, et au contexte scolaire ;
- développer des capacités d'analyse, de questionnement, de réflexion autour des objets et gestes professionnels ;
- développer ses compétences d'expression écrite, dans la perspective des épreuves du CRPE.

**III- FORMAT**

Le rapport comporte **25 pages au maximum** :

- La page de garde (modèle disponible en version modifiable) ;
- Le sommaire / la table des matières ;
- Les quatre parties du rapport (12 pages maximum) ;
- Les pages 2 et 3 du livret de suivi de l'étudiant ;
- Les annexes (10 pages maximum).

**L'étudiant-e devra :**

- utiliser la police : « Times new roman », taille 12 ;
- respecter des marges de 2,5 cm ;
- utiliser un interligne de 1,5 ligne ;
- « justifier » le document ;
- numéroter les pages.

Une attention particulière devra être portée à la qualité des documents prélevés dans le réel de la classe et insérés dans le rapport (travaux d'élèves, photos, écrits professionnels...).

**IV- CANEVAS**

Le rapport de stage est constitué de quatre parties :

**1- Introduction et présentation du contexte de stage (2 pages)**

- a) Une courte introduction générale.
- b) L'école, sa structure, son contexte.  
*L'étudiant-e relèvera ce qui lui semble **pertinent** dans la spécificité de l'école visitée.  
Par exemple : rôle de l'ATSEM, école en milieu rural...*
- c) La classe observée : effectif, organisation spatiale, les affichages et leur utilité, structuration d'une journée de classe.
- d) Les outils que l'enseignant-e met à disposition des élèves et leur intérêt.

Cette présentation est destinée à **caractériser** la classe et non à en dresser une simple description.

**2- Caractéristiques de l'intervention du/de la MAT (2 pages)**

En accord avec le/la MAT, l'étudiant observera une séance réalisée par l'enseignant·e expert·e au sein de sa classe (pour la maternelle : séance en atelier dirigé). Les interactions maître/élèves seront plus particulièrement observées.

- a) Passation de la consigne : formulation employée, lieu de la passation, reformulation, appropriation de la consigne par les élèves... ;
- b) Étayage de l'enseignant·e ;
- c) Type d'interactions privilégié : discours de l'enseignant·e, questions réponses... ;
- d) Éléments spécifiques à chaque niveau de classe et à chaque enseignant·e.

### 3- Présentation et analyse de deux séances conçues et mises en œuvre par l'étudiant·e au cours du stage (4 à 6 pages)

Les deux fiches de séances seront placées en annexe du rapport de stage.

Pour chacune des deux séances, il sera demandé les éléments suivants :

- Lancement de chaque séance ;
- Description des différentes étapes de chaque séance (tâches et consignes) ;
- Organisation de la mise en commun / corrections éventuelles ;
- Structuration des connaissances ;
- Analyse de la séance et des productions d'élèves (ou de quelques productions d'élèves choisies à cet effet – expliquer alors le choix) relatives à cette séance, analyse des erreurs et de leur(s) origine(s), écart entre le prévu et le réalisé.

**4- Une conclusion** permettant à l'étudiant·e de se situer dans l'acquisition des compétences professionnelles (compétences développées, compétences à construire, etc.), les apports du stage et les besoins qui émergent, afin de pointer un axe de réflexion sur le métier. (1,5 à 2 pages)

## V- GRILLE D'ÉVALUATION

Le rapport de stage sera évalué par le/la référent·e INSPÉ à partir des critères indiqués dans la grille suivante :

Items	Compétences évaluées	Points
<b>CONTENU</b>		
<b>PARTIE 1</b> Introduction et présentation du contexte professionnel	Se familiariser avec le fonctionnement de l'école dans son ensemble et rendre compte du contexte.	/2
<b>PARTIE 2</b> Intervention de l'enseignant·e expert·e auprès des élèves	<b>Compétence du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation :</b> <b>CC14</b> : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel : chercher à adopter une posture professionnelle.  <u>Caractéristiques de la séance observée :</u> a. Passation des consignes ; b. Étayage de l'enseignant·e ; c. Type de postures de l'enseignant·e ; d. Éléments spécifiques de la classe et des gestes professionnels de l'enseignant·e.	/4
<b>PARTIE 3</b> Présentation et analyse des deux séances réalisées par l'étudiant·e au cours du stage	<b>Compétence du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation :</b> <b>P1</b> : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique. <b>P3</b> : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves. <b>P4</b> : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation. <b>P5</b> : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.  <u>Séance n°1 (4 points) et séance n°2 (4 points) :</u> a. Description des différentes étapes de la séance (tâches et consignes) ; b. Organisation de la mise en commun / corrections éventuelles ; c. Structuration des connaissances ; d. Analyse de la séance et des productions d'élèves.	/8
<b>PARTIE 4</b> Conclusion	<b>Compétence du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation :</b> <b>CC14</b> : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel :  - Identifier les compétences et les gestes professionnels nécessaires à l'exercice du métier ; - Réfléchir sur sa pratique et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action ; - Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.	/4,5
<b>FORME</b>		
Présentation du document, respect du format, qualité de l'écrit	<b>Compétence du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation :</b> <b>CC7</b> : Maîtriser la langue française à des fins de communication : - Respect du format ; - Rédiger avec clarté et précision ; - Utiliser le vocabulaire spécifique aux différentes situations scolaires.  <b>Attention</b> : jusqu'à <b>2 points en moins</b> en cas d'erreurs syntaxiques et/ou orthographiques nombreuses	/1,5
<b>TOTAL</b>		<b>/20</b>